



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,
Internationales et à la Coopération

DAREIC/18-767-359 du 29/01/2018

CONCOURS EUROSCOLA 2018

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - Tel : 04 42 91 72 81

Le Bureau en France du Parlement européen ouvrira le 12 mars 2018 une nouvelle édition de son jeu-concours en ligne www.euroscola.fr, sous forme d'un quiz sur l'Union européenne. Le jeu concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens des 28 États membres de l'UE y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés au Parlement européen à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le jeu-concours Euroscola se déroule en deux étapes :

1. la phase d'**entraînement**, d'ores et déjà disponible sur une application dédiée (Euroscola, disponible sur l'App Store et sur Google Play) et sur le site internet, afin de permettre aux élèves de se familiariser individuellement avec le quiz et d'approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement de l'UE ;
2. la phase du **jeu-concours**, qui aura lieu **du 12 au 23 mars 2018**, et qui permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2018 à juin 2019. 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Pour plus de renseignements sur cette nouvelle édition du jeu-concours du Parlement européen en France, rendez-vous sur le site www.euroscola.fr !

Contact : epparis@ep.europa.eu

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille